Version publiée : 01.07.2024
Version validée le : 04.10.2023

Date d'impression : 07.10.2024

elri-Liquide pour soudure à froid des PVC

1. Identification de la substance /du mélange et la société / l'entreprise

elri- Liquide pour soudure à froid des PVC, (Art. No. 1.9001QSM, 1.9005QSM, 1.9025QSM)
UFI: RS31-S08C-T00D-SWHU
pour soudure à froid sur feuilles PVC-dures

Elri AG
Isoliersysteme
Gewerbestrasse 3
CH - 4552 Derendingen

Tel. 032 - 681 33 11
Fax 032 - 682 15 05

No. d'appel d'urgence: 145 (Centre tox.)
+41 (0)44 251 51 51

Info@ elri.ch

Service chargé des renseignements: Dép. Product Management

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou de la préparation
Classification selon le règlement (CE) No. 1272/2008



GHS02 flamme Flam. Liq. 2 — **H225 Liquide et vapeurs très inflammables**



GHS08 danger pour la santé / Carc. 2 — **H351 Susceptible de provoquer le cancer**



GHS07 Eye Irrit. 2
STOT SE 3

H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H335 Peut irriter les voies respiratoires
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la „Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CL P]
Pictogramme(s) de danger


GHS02


GHS07


GHS08

Mention d'avertissement: ***Danger***

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: Tétrahydrofurane, Acétone

Version publiée : 01.07.2024
Version validée le : 04.10.2023

Date d'impression : 07.10.2024

elri-Liquide pour soudure à froid des PVC

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: Tétrahydrofurane, Acétone
Mentions de danger:

H225+EUH019	Liquide et vapeurs très inflammables. Peut former des peroxydes explosifs.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H335-H336	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P303+P361+P353	*EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU* (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+P351+P338	*EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :* Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Autres dangers: Tous les produits chimiques sont potentiellement dangereux. Ils ne doivent donc être manipulés que par du personnel spécialement formé avec le soin nécessaire.

Résultats des évaluations PBT- et vPvB: Non applicable.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

EINECS: 203-726-8 CAS:109-99-9, < 75% No. Reg.: 01-2119471330-49	Tétrahydrofurane	Xn R22 – 40; Xi R36/37; F R11 R19 Carc. Cat 3 Flam. Liq 2, H225; Carc.2, H351; Acute Tox.4 H302: Eye Irrit. 2; H319; STOT SE 3, H335-336
EINECS: 200-662-2 CAS: 67-64-1 > 25% No. Reg.: 01-2119444314-46	Acétone	Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq 2, H225; Eye Irrit. 2; H319; STOT SE 3, H336

Indications complémentaires:
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4. Premiers secours

Après inhalation:
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser, laver les zones affectées de la peau abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation de la peau persiste.

Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:
Rincer la bouche, boire un verre d'eau, **ne pas faire vomir**. (Risque de suffocation!) Demander immédiatement conseil à un médecin.

Indications destinées au médecin:
Pas d'autres informations importantes disponibles.

Version publiée : 01.07.2024
Version validée le : 04.10.2023

Date d'impression : 07.10.2024

elri-Liquide pour soudure à froid des PVC

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: approprié: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

Conseils aux pompiers:
Refroidir les récipients exposés avec de l'eau (risque d'éclatement).
Dangers particuliers: Recueillir l'eau contaminée et éliminer de la part des professionnels.
Equipement spécial de sécurité: Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas de feu, porter nécessairement un appareil respiratoire autonome et un complet de protection.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Porter un équipement de sécurité.
Eloigner les personnes non protégées.
Ne pas respirer les vapeurs et les aérosols.

Précautions pour la protection de l'environnement:
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Danger d'explosion lors de la pénétration dans les canalisations.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Endiguer la majeure partie du liquide, aspirer et éliminer professionnellement selon la réglementation locale!
Veiller à une aération suffisante.

Référence à d'autres sections:
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la section 7.
Pour les informations sur les équipements de protection personnels, voir section 8.
Pour les informations a l'élimination, voir section 13.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer, éviter les charges électrostatiques.

Stockage:
Concernant les aires de stockage et les conteneurs: Conserver dans un endroit frais. (17 - 26 ° C)
Installation de stockage en commun: Stocker à l'écart des produits alimentaires. Protéger de la chaleur et de la lumière solaire directe. Gardez bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir section 7.

Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS : 109-99-9	**tétrahydrofurane**		
MAK	Valeur momentanée:	300 mg/m3	100 ml/m3
DNEL	Valeur à long terme:	150 mg/m3	50 ml/m3
CAS : 67-64-1	**acétone**		
MAK	Valeur momentanée:	2'400 mg/m3	1'000 ml/m3
DNEL	Valeur à long terme:	1'200 mg/m3	500 ml/m3

Contrôles de l'exposition
Equipement de protection individuel:
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire:
En cas d'une exposition brève ou faible, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition forte ou plus longue, utiliser un appareil respiratoire autonome. En cas d'aération insuffisante - protection respiratoire: filtre à gaz AX – de couleur distinctive brune
Protection des mains:



Gants de protection

Matériau des gants:
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants:
Le temps de pénétration exact est à déterminer et à respecter par le fabricant des gants de protection. (P. ex. des gants résistants aux produits chimiques, SN EN 374 BCD, Kat. III)
Les matériaux de gants suivants ne conviennent pas pour la dégradation, l'enflure ou le temps de pénétration limité : caoutchouc naturel / latex naturel NR, caoutchouc polychloroprène CR, caoutchouc nitrile / latex NBR, caoutchouc fluoré FKM, polychlorure de vinyle - nitrile PVC
Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques à protections latérales (lunettes à monture EN 166).



Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs, chaussures de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme:	Liquide		
Couleur:	Incolore		
Odeur:	Caractéristique - malaise		
Changement d'état:			
Point de fusion:	<- 75	°C	(1'013 mbar)
Point d'ébullition:	> 55	°C	(1'013 mbar)
Pression de vapeur:	240	hPa	(20 °C)
Densité:	0,857	g/cm3	(20 °C)
Viscosité:	ca. 0,5	mPa • s	(20 °C)

Point d'éclair:		- 20	°C
Température d'inflammation:		215 °C	
Limites d'explosion:	Inférieure	15	Vol-%
	Supérieure	14.3	Vol-%
Auto-inflammation:		Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
Danger d'explosion:		Peut former des peroxydes explosifs.	
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:		Entièrement miscible.	
Teneur en solvants:			
Solvants organiques:		100%	
Autres informations:		Pas d'autres informations importantes disponibles.	

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique: Sensible à la lumière et à l'humidité.
Décomposition thermique / conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme. Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Possibilité de réactions dangereuses: Peut former des peroxydes explosifs.
Stable dans des conditions de stockage recommandées.
Conditions à éviter: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Matières incompatibles: Ne doit pas être enrichi avec de l'eau (formation d'acide), caoutchouc, diverses matières plastiques, métaux divers.
Produits de décomposition dangereux: Peroxydes

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
CAS : 109-99-9 Tétrahydrofurane

Oral	LD50	(rat): 2'500 mg/kg
Inhalatoire	LC50/4 h	(rat): 53.9 mg/l

Effet primaire d'irritation:
Effets locaux: Irritant pour les yeux, la peau et les muqueuses. Toux, essoufflement.
Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
Indications toxicologiques complémentaires: Les concentrations élevées de vapeurs ont un effet narcotique et irritant. Causes des maux de tête, des modifications de la formule sanguine, troubles cardiovasculaires. Danger de résorption cutanée.
Effet-CMR : Susceptible de provoquer le cancer.

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique:	CAS 109-99-9 Tétrahydrofurane	
EC 50/24h	> 10'000 mg/l	Daphnies (Daphnia magnia)
LC 50/96h	2'160 mg/l	Poisson (Pimephales promelas)

Persistance et dégradabilité: Pas facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:
Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux; Suisse = B, Allemagne =1 (auto-évaluation)
peu polluant.
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Résultats des évaluations PBT et vPVB: Non applicable
Autres informations: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Version publiée : 01.07.2024
Version validée le : 04.10.2023

Date d'impression : 07.10.2024

elri-Liquide pour soudure à froid des PVC

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:
Ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Ne pas vider dans des drains. Élimination finale appropriée du produit par une société légitime conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés
Recommandation: Élimination finale appropriée du produit par une société légitime conformément aux prescriptions légales.
Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage. Récipients propres peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport

ONU – Numéro.	1993
ADR, IMDG, IATA	UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies	
ADR	1993 L I Q U I D E I N F L A MM A B L E , N . S . A . (TÉTRAHYDROFURANE, ACÉTONE), (pression de vapeur à 50 °C 110 kPa, au maximum)
IMDG, IATA	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (TÉTRAHYDROFURANE, ACÉTONE)

Classe(s) de danger pour le transport
ADR



Classe	3 Liquides inflammables
Étiquette	3

IMDG,IATA



Class	3 Flammable liquids
Label	3
Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	II
Dangers pour l'environnement:	
Marine populant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables
N° d'identification du danger:	33
No. EMS:	F-E, S-E
Indications complémentaires de transport:	on passenger aircraft/trail: 5l, on cargo aircraft only: 60l
ADR	
Quantités limitées (LQ)	1l
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D/E
"Règlement type" de l'ONU:	UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, II

Version publiée : 01.07.2024
Version validée le : 04.10.2023

Date d'impression : 07.10.2024

elri-Liquide pour soudure à froid des PVC

15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
Pictogrammes de danger



GHS02 **GHS07** **GHS08**

Mention d'avertissement: ***Danger***

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: Tétrahydrofurane, Acétone

Mentions de danger

H225+EUH019	Liquide et vapeurs très inflammables. Peut former des peroxydes explosifs.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H335-H336	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Prescriptions nationales:
Exclusivement pour usage commercial.
Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
Teneur en COV selon OCOV: 100 %
Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Service établissant la fiche technique: Département Product Management
info@elri.ch

Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
ICAO: International Civil Aviation Organization
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3VOC: Volatile Organic CompoundVOC: Volatile Organic Compound, les Composés organiques volatils (COV)
MAK: **M**aximale **A**rbeitsplatz-**K**onzentration / Concentration max. en milieu de travail
DNEL: **D**erived **N**o-**E**ffect **L**evel (limite toxicologique)